

ተጽዕኖ национален שפה 文化 شرقية

inalco

Institut national
des langues
et civilisations orientales

Département Afrique-Océan indien

malgache

Diplôme de langue et civilisation 2^{ème} niveau (DLC 2)

2023-2024

Brochure non contractuelle, à jour au 15 mars 2023.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



Village betsileo. Cliché de Louise Ouvrard

Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation générale	3
Le malgache.....	3
Son enseignement à l'INALCO	3
L'équipe enseignante	4
Informations pratiques	4
Inscription administrative	4
Inscription pédagogique	4
Secrétariat pédagogique	4
Autres liens utiles	5
Calendrier universitaire	5
Présentation du cursus	5
Principes généraux de la scolarité	5
Contrôle des connaissances.....	6
L'accès à la plateforme Moodle	6
Aide au voyage de l'INALCO	7
Liste des enseignements du DLC 2	8
Descriptifs détaillés des enseignements du DLC 2	9

Présentation générale

Le malgache

Le malgache est la langue de Madagascar et d'un certain nombre d'habitants de l'île de Mayotte. Il existe de nombreuses variantes régionales, et c'est celle de l'Imerina (région de Tananarive) qui a été choisie comme langue officielle, en raison d'une longue tradition d'écriture remontant à la première moitié du XIXe siècle.

Le malgache se rattache à la famille linguistique austronésienne comme l'indonésien, le tagalog et le tahitien. Il a emprunté au sanscrit, à l'arabe, a reçu un apport lexical important de la famille bantoue (swahili, makhwa, comorien...) et, récemment, des langues européennes (anglais, français). Le malgache a d'abord été transcrit en caractères arabes (arabico-malgache) avant d'adopter les caractères latins (au 19^{ème} siècle).

La littérature malgache comporte deux volets : la littérature orale, dont l'un des genres, le hain-teny, a été publié et traduit par Jean Paulhan ; la littérature moderne (en malgache et en français). Née au début du XXe siècle, elle est représentée par des auteurs comme Ny Avana Ramanantoanina, Jean Joseph Rabearivelo, Jacques Rabemananjara

Son enseignement à l'INALCO

À l'heure actuelle, l'INALCO est le seul établissement universitaire où le malgache est enseigné en tant que langue étrangère. Cet enseignement remonte à 1898.

Les cours de langue sont assurés conjointement par des enseignants malgaches et français expérimentés. Ils abordent de façon équilibrée la production et la compréhension orales et écrites. Les cours de première année s'appuient notamment sur un manuel élaboré à l'INALCO ([Manuel de malgache](#), Éditions L'Asiathèque, 2011). Les années suivantes, les cours pratiques se fondent sur des méthodes de référence publiées à Madagascar et en France ainsi que sur des supports authentiques issus des médias ou de la littérature par exemple. La taille réduite des groupes permet une approche individualisée des besoins des étudiants, dans une atmosphère détendue et conviviale. Les enseignements de langue sont complétés par des cours de civilisation (histoire, société, culture, littérature).

Selon les besoins et les objectifs des étudiants, les cours de malgache à l'INALCO peuvent s'intégrer dans deux types de cursus conduisant à des diplômes différents : **diplômes nationaux** (licence, master, doctorat) ou **diplômes d'établissement** (sur 3 niveaux). Les étudiants inscrits en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre les cours de malgache en **mineure** (jusqu'à 12 crédits ECTS par année universitaire). Les étudiants inscrits en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours de malgache en **mineure** (jusqu'à 12 crédits ECTS). Les cours sont également accessibles dans le cadre du [Passeport Langues O'](#), une formation non diplômante permettant aux bacheliers de valider jusqu'à 24 crédits ECTS. Cette formation est ouverte aussi aux non-bacheliers, mais sans possibilité de validation.

La présente brochure décrit le Diplôme de Langue et Civilisation de malgache de niveau 2 (DLC 2). Pour les autres diplômes d'établissement ainsi que pour les diplômes nationaux, consulter les brochures spécifiques, disponibles sur le site Internet de l'INALCO (page « [Formations](#) » du département Afrique-Océan Indien).

L'équipe enseignante

OUVRRARD Louise, responsable de la section, Professeure des universités

louise.ouvrard@inalco.fr

www.inalco.fr/enseignant-chercheur/louise-ouvrard

RAVONJIARISOA Linah, Maîtresse de conférences

linaharisoa@yahoo.fr

RAZANADRAKOTO Rick, chargé des cours de « Pratiques et échanges de la vie courante »

rrazanadrakoto@gmail.com

RARISON Matoy, Tutrice

matoyoelyrar@gmail.com

Informations pratiques

Inscription administrative

L'inscription en diplôme d'établissement se fait à partir de début juillet. (NB : Les diplômes de langue et civilisation ne sont pas concernés par la procédure Parcoursup : l'inscription se fait directement auprès de l'INALCO).

Voir les tarifs sur le site de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/demarches-administratives-annexes>

Plus d'informations : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

Un accès direct en DLC2 ou DLC3 est possible sous réserve de justifier d'un niveau de langue suffisant et/ou de l'autorisation de l'équipe pédagogique.

Voir le dossier d'admission sur la page « Admissions-équivalences » du département Afrique Océan Indien :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filières-sections/afrique-ocean-indien/informations-departement/admissions-equivalences>

Inscription pédagogique

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-2-inscriptions-pedagogiques>

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : Mme Élise Lemée, bureau 3.41A

Tél. 01 81 70 11 28

secretariat.afrique@inalco.fr

Pour prendre rendez-vous :

https://rdv.inalco.fr/modules/rdv_marcel_ledoux/student_connexion.php?id_dept=13

Autres liens utiles

- Section de malgache : <http://www.inalco.fr/langue/malgache>
- Brochures pédagogiques du département Afrique Océan Indien : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/afrique-ocean-indien/formations>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/calendrier-universitaire>

Présentation du cursus

Les diplômes de langue et civilisation constituent un cursus cohérent en trois ans. Chaque année d'étude donne lieu à la délivrance d'un diplôme : DLC 1, DLC 2 et DLC 3. Cette formation est destinée aux personnes souhaitant apprendre le malgache de façon approfondie et acquérir des connaissances solides sur Madagascar et sa culture, sans pour autant s'engager dans la préparation d'un diplôme national. Pour acquérir une bonne maîtrise du malgache, correspondant au niveau de compétence C1, il est indispensable de suivre les trois années du cursus. Les cours de première année sont conçus pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise. Les personnes ayant déjà une certaine connaissance du malgache peuvent demander leur admission directe en DLC 2 ou DLC 3, selon leur niveau.

Principes généraux de la scolarité

- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.
- Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue (MAL ou MAD selon les cours), suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un nombre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi (1 pour le 1^{er} niveau et 2 pour le 2^{ème}). Ainsi, le cours MADA110a est un cours du 1^{er} semestre du DLC1 tandis que MADB210c est un cours du 2^{ème} semestre du DLC 2.
- Chaque EC validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée. L'obtention des crédits ECTS correspondant à un diplôme donné peut éventuellement être échelonnée sur plusieurs années.

- Des **passerelles** sont possibles entre le cursus d'établissement et les cursus de licence et de master. Les EC validés dans le cadre d'un DLC peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans une licence ou un master, et inversement.
- Chaque semestre représente 18 crédits ECTS en DLC 1, DLC 2 et DLC 3.
- La validation de tous les EC de langue d'une année est obligatoire pour passer dans l'année suivante. La validation des EC de civilisation est obligatoire pour obtenir le diplôme, mais pas pour accéder à l'année suivante.

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait par défaut en **contrôle continu**, et l'**assiduité aux cours** est de rigueur.
- **Deux sessions d'examens** sont organisées au cours de l'année universitaire (une session à la fin de chaque semestre). Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la session de rattrapage.
- Les notes obtenues dans les différents EC d'un même semestre **se compensent** entre elles : le semestre est validé si la moyenne des notes des EC est supérieure ou égale à 10. En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour le semestre et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.
- Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'INALCO. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

• Lexique du relevé de notes

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant

AJAC : Ajourné autorisé à continuer (l'étudiant peut faire une inscription conditionnelle en année supérieure sous réserve de valider sur la nouvelle année universitaire les enseignements non obtenus précédemment).

L'accès à la plateforme Moodle

Pour accéder à Moodle, l'étudiant doit au préalable :

- avoir fait son inscription administrative et son inscription pédagogique ;
- disposer de son numéro national d'identification (numéro du bac) et de son numéro d'étudiant à l'INALCO (les deux figurent sur la carte d'étudiant)
- avoir initialisé son compte numérique INALCO.

L'initialisation du compte s'effectue à l'adresse : <https://public.INALCO.fr/compte>, il faut ensuite choisir « Initialisation d'un compte étudiant ».

La plateforme se trouve à l'adresse : <https://moodle.INALCO.fr>

L'identifiant correspond au numéro d'étudiant et le mot de passe est celui choisi lors de l'initialisation. Ils seront demandés à chaque connexion à Moodle.

En cas de problème, ne pas hésiter à contacter l'équipe Moodle : moodle-admin@inalco.fr

Aide au voyage de l'INALCO

À partir du DLC 2, les étudiants peuvent bénéficier d'une aide au voyage de l'INALCO, en vue d'effectuer un séjour de perfectionnement linguistique ou d'études dans le pays pendant les vacances universitaires d'été. Cette aide couvre une partie du billet d'avion. Pour plus de renseignements, consulter le site de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement/bourses-aides-financieres>

Liste des enseignements du DLC 2

Diplôme de langue et civilisation 2^{ème} niveau (DLC 2)	36 ECTS
---	---------

Semestre 1		18 ECTS
MALA210a	Morphologie et syntaxe du malgache 3	
MALA210b	Pratique orale du malgache 3	
MALA210c	Pratique écrite du malgache 3	
MALA210d	Situations et échanges de la vie courante 3	
MALA220a	Histoire de Madagascar 1	
MALA220b	Littérature orale malgache 1	

Semestre 2		18 ECTS
MALB210a	Morphologie et syntaxe du malgache 4	
MALB210b	Pratique orale du malgache 4	
MALB210c	Pratique écrite du malgache 4	
MALB210d	Situations et échanges de la vie courante 4	
MALB220a	Histoire de Madagascar 2	
MALB220b	Littérature orale malgache 2	

NB : Les descriptifs des cours figurent à la fin de la brochure.

Descriptifs détaillés des enseignements du DLC 2

MAL A/B 210 A : Morphologie et syntaxe du malgache 3 et 4

Enseignante : Madame Louise OUVRARD

Présentation systématique des différentes parties du discours (morphologie et syntaxe). Analyse de l'énoncé simple et de premiers énoncés complexes. Travail sur textes authentiques écrits ou audios. Enseignement disponible à distance.

Modalités d'évaluation :
Contrôle continu intégral

MAL A/B 210 B : Pratique orale du malgache 3 et 4

Enseignante : Madame Linah RAVONJIARISOA

Les cours sont conçus en lien étroit avec le cours MALA/B210a.
Jeux de rôles : dialogues simples, salutations, présentation de soi, expression de la politesse, demandes d'itinéraires, échanges commerciaux.

Modalités d'évaluation :
Contrôle continu : 50% de la note totale
Évaluation orale en fin de semestre sur zoom : 50% de la note totale

MAL A/B 210 C : Pratique écrite du malgache 3 et 4

Enseignante : Madame Louise OUVRARD

Mise en situation de production de textes écrits autour de thèmes variés.

Modalités d'évaluation :
Contrôle continu intégral

MAL A/B 210 D : Situations et échanges de la vie courante 3 et 4

Enseignante : Monsieur Rick RAZANADRAKOTO

Activités de communication orale permettant la compréhension et l'analyse de différents implicites culturels.

Modalités d'évaluation :
Contrôle continu : 50% de la note totale
Évaluation orale en fin de semestre sur zoom : 50% de la note totale

MAL A/B 220 A : Histoire de Madagascar 1 et 2

Enseignante : Madame Linah RAVONJIARISOA

Les origines, la formation des différents royaumes malgaches, la tentative d'unification nationale (fin 18^{ème} siècle), la République actuelle.

L'objectif de cet enseignement est d'essayer d'éclairer à partir de l'histoire, définie préalablement comme une suite logique d'événements - un événement étant le fruit du précédent - les institutions malgaches contemporaines, à travers la littérature, la langue, les rites, la relation entre le mouvement des hommes et celui des idées. Il sera question, entre autres, des effets de l'abolition de l'esclavage de 1877 et de 1896 et de la révolution culturelle de mai 1972 sur la littérature (engagée ou militante), la musique "côtière" (type "kaiamba"), le registre argotique.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral

MAL A/B 220 B : Littérature orale malgache 1 et 2

Enseignante : Madame Louise OUVRARD

Présentation et analyse (formes, sens, fonctions sociales) de quelques-uns des genres caractéristiques de la littérature orale malgache : les angano, les ohabolana, les kabary, les hainteny,...

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral